

57.000 Wallons et Bruxellois apprennent À JOUER D'UN INSTRUMENT

▶ Les académies ont de plus en plus de mal à obtenir un bon budget pour fonctionner

▶ À moins d'un mois du début du Concours Reine Élisabeth, les Belges sont-ils toujours aussi passionnés par la musique? La réponse est oui: le nombre de Wallons et de Bruxellois qui jouent d'un instrument de musique est toujours aussi élevé. Précisément, le nombre d'inscriptions pour l'année scolaire 2014-2015, dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, c'est-à-dire les académies, s'élevait à 57.545 dans le domaine de la musique.

Sans compter bien évidemment le nombre de profes-

seurs indépendants donnant des cours de musique chez eux, le nombre de musiciens en devenir est clairement plus élevé que le total officiel.

POURANT, POUR DONNER ces leçons de musique, il faut des moyens. Et ceux-ci commentent un peu à manquer. Pour cause, "le budget alloué à l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit se décline en deux parties : les subventions traitement des enseignants et les subventions de fonctionnement. Les subventions traitement des enseignants sont, depuis 1998,

incluses dans une enveloppe fermée et fluctuent donc peu, détaille-t-on à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les subventions de fonctionnement dépendent du nombre total d'élèves inscrits, qui évolue faiblement chaque année. Au budget initial 2016, les subventions traitement étaient portées à 93.059.000 euros et les subventions de fonctionnement à 3.009.000 euros."

Le principe de l'enveloppe fermée est problématique car ne suit que de loin la réalité et l'évolution des besoins. "Ce système d'enveloppe fermée ne nous va pas vraiment, mais nous

n'avons pas trop le choix", explique-t-on à l'Académie des Arts de la ville de Bruxelles.

Le problème, insiste l'académie, tient plutôt sur la partie subvention de fonctionnement, qui est fixe ou presque, mais qui est attribuée aux académies au prorata du nombre d'élèves inscrits. "On doit avoir de plus en plus d'élèves pour être rentable."

Là où le système est vicieux, c'est que l'académie qui attire plus d'élèves va tirer la couverture et priver une autre école d'une partie de ses moyens. Ce qui induit une forme de concurrence malsaine. "On essaye de ne pas être en concurrence et de garder un pourcentage équivalent, une répartition équivalente, mais indéniablement ce système nous met en concurrence."

Ces structures vont donc privilégier des cours plus remplis... "Non, répond l'académie bruxelloise. Car les cours de musique sont des cours semi-collectifs, soit deux élèves par heure, mais pour les cours collectifs comme les arts de la parole, on pourrait mettre plus de monde pour gagner plus. Ici, on ne le fait pas pour garder une certaine qualité des cours."

Mais pour certains, la tentation est là...

Julien Crepin

Le principe de l'enveloppe fermée est problématique

TOP 10

... Des instruments qui attirent le plus d'élèves



- 1 Le piano : 11.229 élèves
- 2 La guitare : 6.058 élèves
- 3 Le violon : 3.361 élèves
- 4 La clarinette et le saxophone : 2.811 élèves
- 5 La flûte traversière : 2.484 élèves
- 6 Le chant : 2.233 élèves
- 7 Les percussions : 1.720 élèves
- 8 La trompette : 1.233 élèves
- 9 Le violoncelle : 840 élèves
- 10 L'accordéon : 463 élèves



TOP 10

... Des instruments qui attirent le moins d'élèves

- 1 Le traverso : 10 élèves
- 2 La viole de gambe : 12 élèves
- 3 Le violon baroque : 16 élèves
- 4 Le luth et la mandoline : 16 élèves
- 5 Le hautbois ancien : 18 élèves
- 6 La cornemuse et la musette : 37 élèves
- 7 Les percussions jazz : 59 élèves
- 8 Le basson : 64 élèves
- 9 Le chant jazz : 76 élèves
- 10 Les vents jazz : 93 élèves

